

CERTIFICAT  
D'AUTORISATIONTRAVAUX SUR LA  
RIVE OU LE LITTORAL

## REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
Courriel :			
Propriétaire du lieu visé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	* Si non, une procuration du propriétaire doit être fournie avec la demande.

## EMPLACEMENT DES TRAVAUX

 Même adresse que le requérant

Adresse :			Code postal :
Numéro de lot : (Si le terrain est vacant)			

## EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Requérant	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Entrepreneur	<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Autre
Nom :					
Adresse :					
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :			
Téléphone :	Principal :	Autre :			
N° licence R.B.Q :	* Vérifiez si votre entrepreneur détient la bonne sous-catégorie de licence valide.				
N° entreprise N.E.Q :	* Vérifier si votre entrepreneur est inscrit au registre des entreprises.				

## DURÉE ET VALEUR ESTIMÉE DES TRAVAUX

Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$	* Le montant doit inclure le coût des matériaux et de la main d'œuvre avant les taxes.	

SUITE 

**MISE EN GARDE** : La réalisation de travaux sur la rive, le littoral ou les zones inondables d'un lac ou d'un cours d'eau est interdite sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1  
[www.villededonnacona.com](http://www.villededonnacona.com)

## DESCRIPTION ET NATURE DES TRAVAUX OU DE L'INTERVENTION

<b>Cours d'eau concerné :</b>	
<b>Projet ou type de travaux :</b>	<input type="checkbox"/> Abattage d'arbres déficients, tarés, dépérissants, endommagés ou morts - Nombre : <input type="checkbox"/> Aménagement d'une ouverture ou d'une fenêtre sur un cours d'eau. <input type="checkbox"/> Aménagement d'une prise d'eau. <input type="checkbox"/> Aménagement d'une traverse de cours d'eau (ex : passage à gué, ponceau, pont, etc.). <input type="checkbox"/> Culture du sol à des fins d'exploitation agricole. <input type="checkbox"/> Installation d'équipements nécessaires à l'aquaculture. <input type="checkbox"/> Installation d'un quai ou d'un abri pour embarcation. <input type="checkbox"/> Opération de nettoyage sans creusage ni dragage (ex : retrait de débris, tronc d'arbres, etc.). <input type="checkbox"/> Réalisation d'exutoires de réseaux de drainage ou installation d'une station de pompage. <input type="checkbox"/> Travaux d'amélioration ou d'entretien d'une voie de circulation existante. <input type="checkbox"/> Travaux de stabilisation de la rive (ex : enrochement, perré, mur de soutènement, etc.). <input type="checkbox"/> Autre :
<b>Localisation :</b>	<input type="checkbox"/> Dans la rive <input type="checkbox"/> Dans le littoral (lit du cours d'eau)
<b>Contraintes du milieu :</b>	<input type="checkbox"/> Zone inondable <input type="checkbox"/> Zone à forte pente <input type="checkbox"/> Zone agricole
<b>Caractéristiques de la rive :</b>	Hauteur du talus :      Pente de la rive :      %      Largeur de la rive :
<b>Description détaillée :</b>	

## DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE

- Plan de localisation** ou croquis à l'échelle illustrant les aménagements, interventions ou travaux projetés sur la rive ou le littoral;
- Photographies** du site montrant son état actuel;
- Relevé topographique du terrain naturel, réalisé par un arpenteur-géomètre, délimitant la ligne des hautes eaux et indiquant la hauteur du talus, le pourcentage d'inclinaison de la pente, la largeur de la rive ainsi que la localisation des zones inondables, s'il y a lieu (si exigé);
- Plans et devis des travaux projetés réalisés à l'échelle par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière (**requis pour un ouvrage de stabilisation de la rive réalisé à l'aide d'un mur de gabions ou d'un mur de soutènement**);
- Autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (si requise);
- Procuration du propriétaire et/ou des propriétaires voisins affectés ou concernés par les travaux (si requise).

**\* D'autres documents peuvent être exigés selon le cas. Un document manquant empêchera le traitement de la demande. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire réaliser ses plans par un membre en règle d'un ordre professionnel compétent.**

## DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans cette demande sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

**Signature :**

**Date :**

**MISE EN GARDE :** La réalisation de travaux sur la rive, le littoral ou les zones inondables d'un lac ou d'un cours d'eau est interdite sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

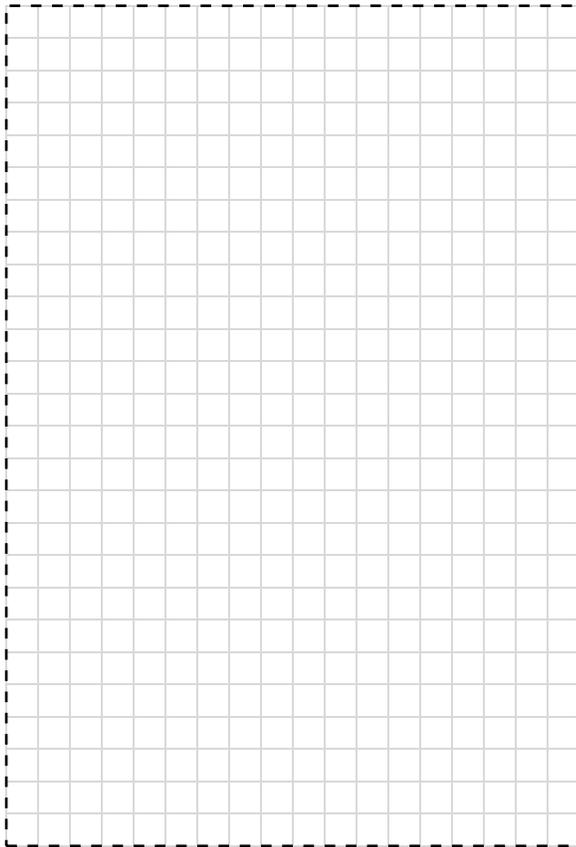
Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1  
[www.villededonnacona.com](http://www.villededonnacona.com)

TERRAIN INTÉRIEUR

**ATTENTION** : Si vous possédez une copie du certificat de localisation de votre propriété, il est préférable de réaliser votre plan de localisation à partir de celui-ci pour plus de précision. Votre plan doit démontrer l'emplacement du cours d'eau concerné ainsi que les aménagements, les interventions ou les travaux projetés sur la rive ou le littoral de celui-ci.



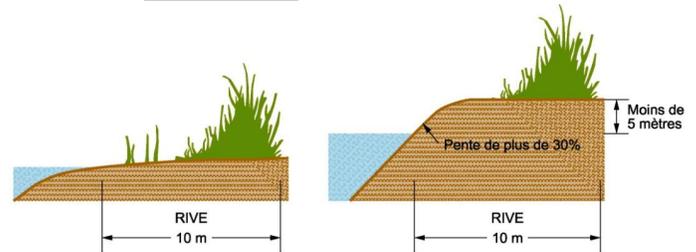
Rue

LÉGENDE :

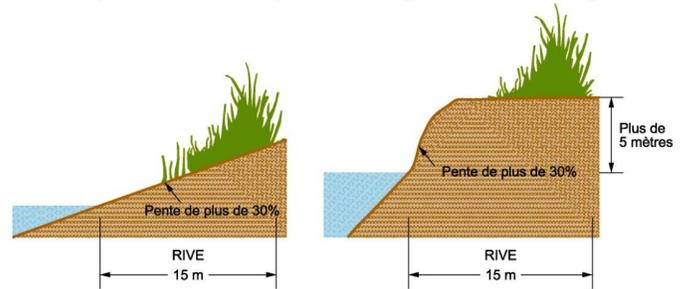
--- Lignes de terrain

LARGEUR DE LA RIVE :

La rive a une largeur de **10 m** lorsque la pente est inférieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 m de hauteur :



La rive a une largeur de **15 m** lorsque la pente est continue et supérieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 m de hauteur :



ÉCHELLE :  =

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans ce document sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent document ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

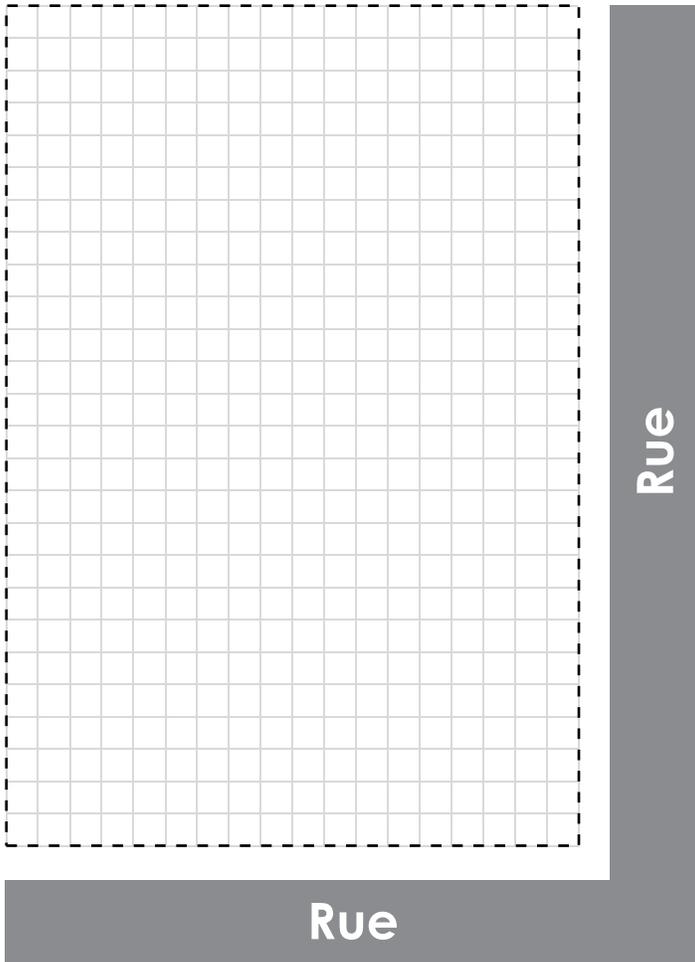
Date :

**MISE EN GARDE** : La réalisation de travaux sur la rive, le littoral ou les zones inondables d'un lac ou d'un cours d'eau est interdite sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.

TERRAIN D'ANGLE (EN COIN DE RUE)

**ATTENTION :** Si vous possédez une copie du certificat de localisation de votre propriété, il est préférable de réaliser votre plan de localisation à partir de celui-ci pour plus de précision. Votre plan doit démontrer l'emplacement du cours d'eau concerné ainsi que les aménagements, les interventions ou les travaux projetés sur la rive ou le littoral de celui-ci.

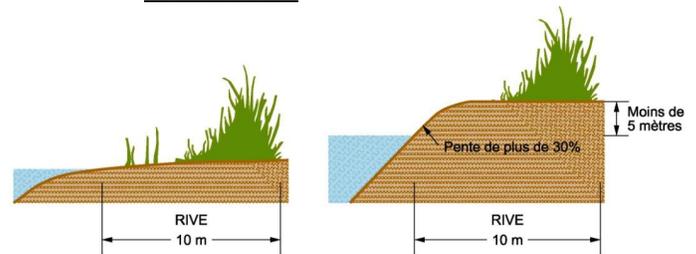


**LÉGENDE :**

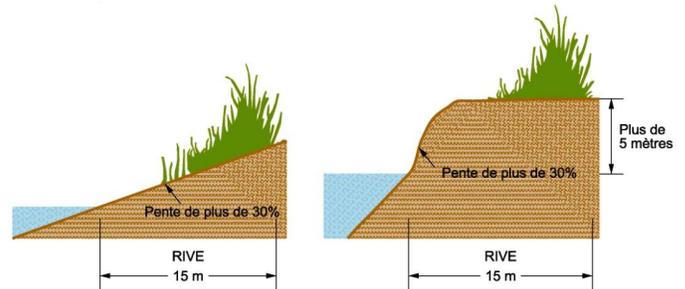
--- Lignes de terrain

**LARGEUR DE LA RIVE :**

La rive a une largeur de **10 m** lorsque la pente est inférieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de moins de 5 m de hauteur :



La rive a une largeur de **15 m** lorsque la pente est continue et supérieure à 30% ou lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 m de hauteur :



ÉCHELLE :  =

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans ce document sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent document ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

Date :

**MISE EN GARDE :** La réalisation de travaux sur la rive, le littoral ou les zones inondables d'un lac ou d'un cours d'eau est interdite sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismede@villededonnacona.com](mailto:urbanismede@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare que les travaux pour lesquels je demande un permis ou un certificat d'autorisation sont conformes au *Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (chapitre Q-2r.01)*, au *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (Chapitre Q-2, r.17.1)* et le cas échéant, à l'article 118.

Signature :

Date :

ATTESTATION DU REQUÉRANT

J'atteste que tous les renseignements et les documents que j'ai fournis avec ma demande de permis ou de certificat d'autorisation pour une intervention ou des travaux dans un milieu hydrique (rive, littoral ou zones inondables) sont complets et exacts.

Signature :

Date :

**MISE EN GARDE** : La réalisation de travaux sur la rive, le littoral ou les zones inondables d'un lac ou d'un cours d'eau est interdite sans l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suite au dépôt de la demande peut être nécessaire à son analyse et pour l'émission d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

Veillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanisme@villedeonnacona.com](mailto:urbanisme@villedeonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.